

CONSEIL METROPOLITAIN DU 10 AVRIL 2015

Délibération n° 2015 - 56

**26 - DELEGATIONS DU CONSEIL AU BUREAU ET A LA PRESIDENTE ET AUX VICE-
PRESIDENTS - COMPLEMENT**

Date de la convocation : le 03 avril 2015

Nombre de Conseillers en exercice : 97

Présidente de séance : Madame Johanna ROLLAND – Présidente de Nantes Métropole

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Claude LEMASSON

Présents : 70

M. AFFILE Bertrand, M. ANNEREAU Matthieu, M. BAINVEL Julien, Mme BASSAL Aïcha, M. BELHAMITI Mounir, Mme BESLIER Laure, Mme BIR Cécile, Mme BLIN Nathalie, M. BOLO Pascal, M. BUREAU Jocelyn, M. CAILLAUD Michel, Mme CARDIN Céline, Mme CHEVALLEREAU Claudine, Mme CHOQUET Catherine, Mme COPPEY Mahel, M. COUTURIER Christian, Mme DANIEL Karine, M. DAVID Serge, M. DENIS Marc, M. DUCLOS Dominique, Mme DUPORT Sandrine, M. FEDINI François, M. FOURNIER Xavier, Mme GARNIER Laurence, M. GARREAU Jacques, Mme GESSANT Marie-Cécile, Mme GRESSUS Michèle, M. HAY Pierre, M. HIERNARD Hugues, Mme HOUEL Stéphanie, M. HUARD Jean-Paul, M. HUCHET Erwan, Mme IMPERIALE Sandra, Mme KRYSMANN Blandine, Mme LAERNOES Julie, Mme LE BERRE Dominique, Mme LE STER Michèle, Mme LEFRANC Elisabeth, M. LEMASSON Jean-Claude, M. LUCAS Michel, Mme LUTUN Lydie, M. MARAIS Pierre-Emmanuel, M. MARTINEAU David, M. MAUDUIT Benjamin, Mme MERAND Isabelle, M. MOREAU Jean-Jacques, M. MORIVAL Benjamin, M. MOUNIER Serge, Mme NAEL Myriam, Mme NEDELEC Marie Hélène, M. NICOLAS Gilles, Mme PADOVANI Fabienne, Mme PERNOT Mireille, Mme PIAU Catherine, Mme PREVOT Charlotte, M. QUERAUD Didier, M. QUERO Thomas, M. REBOUH Ali, M. RENEAUME Marc, M. RIOUX Philippe, M. ROBERT Alain, Mme ROLLAND Johanna, M. ROUSSEL Fabrice, M. SALECROIX Robin, M. SEILLIER Philippe, M. SOBCZAK André, Mme SOTTER Jeanne, Mme TOUCHEFU Catherine, M. TRICHET Franckie, M. VOUZELLAUD François

Absents et représentés : 20

M. ALIX Jean-Guy (pouvoir à Mme LUTUN Lydie), M. AMAILLAND Rodolphe (pouvoir à Mme LE STER Michèle), Mme BENATRE Marie-Annick (pouvoir à Mme PERNOT Mireille), Mme BOCHER Rachel (pouvoir à M. CAILLAUD Michel), Mme CHIRON Pascale (pouvoir à M. HUARD Jean-Paul), M. DANTEC Ronan (pouvoir à Mme LAERNOES Julie), Mme DUBETTIER - GRENIER Véronique (pouvoir à M. VOUZELLAUD François), M. GILLAIZEAU Jacques (pouvoir à M. LEMASSON Jean-Claude), M. GUERRIAU Joël (pouvoir à Mme MERAND Isabelle), Mme HAMEL Rozenn (pouvoir à M. RENEAUME Marc), M. JUNIQUE Stéphane (pouvoir à M. HAY Pierre), M. LE BRUN Pierre-Yves (pouvoir à Mme BIR Cécile), Mme LESKE Magali (pouvoir à M. BUREAU Jocelyn), Mme MAISONNEUVE Monique (pouvoir à Mme GESSANT Marie-Cécile), Mme MEYER Christine (pouvoir à Mme PREVOT Charlotte), M. PRAS Pascal (pouvoir à Mme CHEVALLEREAU Claudine), M. RICHARD Guillaume (pouvoir à Mme GARNIER Laurence), Mme RODRIGUEZ Ghislaine (pouvoir à Mme CHOQUET Catherine), M. SEASSAU Aymeric (pouvoir à M. SALECROIX Robin), M. VEY Alain (pouvoir à M. MOUNIER Serge)

Absents : 7

M. ALLARD Gérard, M. BLINEAU Benoît, M. BUQUEN Eric, M. GRELARD Hervé, Mme GUERRA Anne-Sophie, M. PARPAILLON Joseph, M. RAMIN Louis - Charles

Direction juridique

26 - DELEGATIONS DU CONSEIL AU BUREAU ET A LA PRESIDENTE ET AUX VICE-PRESIDENTS - COMPLEMENT

EXPOSE

Lors de sa séance du 16 avril 2014, le conseil de Nantes Métropole, a délégué au bureau, à la présidente et aux vice-président(e)s une partie de ses attributions, conformément à la possibilité offerte par l'article L.5211-10 du code général des collectivités territoriales.

Il vous est proposé de compléter ces délégations.

Pour faciliter le déroulement des procédures de modification simplifiée du plan local d'urbanisme (PLU), il est ainsi proposé de déléguer à la présidente et aux vice-présidents l'approbation des modalités de mise à disposition du public des dossiers en amont de ces procédures en application de l'article L.123-13-3 du code de l'urbanisme.

Le conseil conservera sa compétence, pour, en fin de procédure, tirer le bilan de la mise à disposition du public du dossier de modification simplifiée du PLU et pour approuver la modification du PLU.

Il est rappelé qu'à l'occasion de la réunion de chaque conseil métropolitain, il sera rendu compte des délibérations prises par le bureau et des décisions du Président et des Vice-présidents prises en application des présentes délégations.

LE CONSEIL DELIBERE ET, A L'UNANIMITE

1. Complète la délibération n° 2014-11 du 16 avril 2014 et délègue à Madame la Présidente l'approbation des modalités de mise à disposition du public des dossiers de procédure de modification simplifiée du plan local d'urbanisme
2. Décide que Madame la Présidente de Nantes Métropole pourra déléguer sous sa surveillance et sa responsabilité, en vertu de l'article L 5211-9 du Code Général des Collectivités Territoriales, à un ou plusieurs Vice-présidents et membres du Bureau, et le cas échéant à des agents, la signature des actes relevant des attributions qui lui sont déléguées par la présente délibération,
3. Dit qu'il sera rendu compte, à chaque réunion du Conseil, des décisions prises en application de la présente délibération,

4. Autorise Madame la Présidente ou Monsieur le Vice-président délégué à accomplir toutes formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Nantes, le 10 avril 2015

La Présidente de Nantes Métropole



Johanna ROLLAND

La Présidente de Nantes Métropole certifie le caractère exécutoire de la présente délibération affichée le 17 avril 2015 et reçue en préfecture le



Johanna ROLLAND